



## INFORMATION PRESSE

**Beauvais, le 17 février 2016**

**Communiqué de presse de la Ville de Beauvais et  
du Conseil départemental de l'Oise suite à leur rencontre  
avec le BOUC Volley**

*Jeudi 18 Février, Jean Desessart, Conseiller départemental délégué aux Sports et Philippe Vibert, Adjoint au maire chargé aux Sports à la Ville de Beauvais, ont reçu Eric Bataller, Président du BOUC Volley, afin d'évoquer ensemble leur partenariat et l'avenir du club.*

Le Conseil départemental a annoncé qu'en raison des contraintes financières qu'il doit affronter, sa participation devrait s'élever à 300 000 euros en 2016, versés à 70% lors de la signature de la convention, le reste étant soumis au maintien du club au niveau national, disposition en vigueur pour l'ensemble des clubs de haut niveau.

La Ville de Beauvais a également rappelé que son soutien n'a pas baissé en 2016, ceci dans un contexte de diminution drastique des dotations budgétaires gouvernementales, et demeure très important pour une ville de cette taille. La baisse de la subvention correspond au remboursement d'une avance exceptionnelle de 150 000 euros consentie pour affronter les difficultés financières, conformément à l'accord signé avec le club. Par cet accord, le club s'engageait ainsi à réaliser des économies importantes en vue de la saison suivante.

L'ensemble des participants ont convenu de se rencontrer de nouveau fin mars afin de refaire un point sur les perspectives du club et les solutions pour assurer sa pérennité.

Des mesures concrètes de retour à l'équilibre doivent être prises dans le cadre du plan d'apurement et de l'examen prochain par la DNACG des comptes du club.

**Contact Jérémie Visconti : 06.09.14.50.44**